

REUNION DU 28 AVRIL 2009

Le vingt huit avril deux mil neuf à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de CHEVIRE LE ROUGE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois d'avril, sous la Présidence de Monsieur André GUEVARA, Maire.

Etaient présents : Monsieur André GUEVARA, Maire

M. Patrick HAMARD, Monsieur Jean-Claude LEAU, adjoints

M. Romaric LECOINTRE, Mme Marie-Thérèse CROZA, Mme. Geneviève BELLIER, M. Jérôme BELLIER, Mlle Laurie CALLEJON, M. Thierry DELAUNOY, M. Patrick CAYON, M. Ludovic ROCTON, Mme. Chantal GIRAULT, Mme Maylis THURET, M. Anthony AUDOUIN et Mme Virginie HARDOUIN, Conseillers

Absents excusés :

Absent :

Secrétaire de séance : Monsieur Anthony AUDOUIN,

Date de convocation : 21 avril 2009

Date d'affichage : 29 avril 2009

QUESTION A AJOUTER :

- DELIBERATION - PLU COMMUNE D'EHEMIRE

SOMMAIRE :

1°) DELIBERATION - BULLETIN MUNICIPAL - TARIFS DES ANNONCES PUBLICITAIRES

2°) DELIBERATION - ADHESION DE LA VILLE D'ANGERS AU SIEML

3°) DELIBERATION - PLU COMMUNE D'EHEMIRE

4°) DIVERS

Après avoir approuvé le compte rendu de la dernière séance, le Conseil Municipal passe à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

1°) DELIBERATION - BULLETIN MUNICIPAL - TARIFS DES ANNONCES PUBLICITAIRES

Sur proposition de la Commission Information et Communication, les tarifs des annonces publicitaires à insérer dans le bulletin ont été votés comme suit:

Annonce format 3.5 cm x 9 cm 40 euros

Annonce format 4 cm x 19 cm 60 euros

Annonce format 12 cm x 19 cm 100 euros

Les tarifs seront renouvelables par tacite reconduction.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les tarifs ci-dessus.

2°) DELIBERATION - ADHESION DE LA VILLE D'ANGERS AU SIEML

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement l'article L. 5211-18-I

VU la délibération du Comité Syndical du SIEML du 10 décembre 2008 donnant un avis favorable à l'adhésion de la ville d'Angers au SIEML

Le Conseil Municipal de la commune de CHEVIRE LE ROUGE

DONNE UN AVIS FAVORABLE à l'adhésion de la ville d'Angers au SIEML pour la compétence obligatoire liée à l'électricité.

3°) DELIBERATION - PLU COMMUNE D'EHEMIRE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le projet du Plan Local d'Urbanisme (PLU) d'Echemiré a été arrêté par délibération du 03 mars 2009.

Il nous convient de délibérer sur ce projet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité ce projet et n'émet aucune observation.

4°) DIVERS

✧ Puits et Forages : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la déclaration des puits et des forages est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2009

✧ Courrier de Guy RAIMBAUD : Il souhaite acquérir le terrain situé entre leur habitation et l'école publique. Le Conseil Municipal décide de ne pas vendre cette portion de terrain mais laisse M. RAIMBAUD l'utiliser à titre personnel. Un courrier lui sera adressé afin de lui expliquer notre choix.

✧ Carte de remerciement de Monsieur et Madame POULAIN pour la fleur qui ils ont reçu.

✧ Réparation du Lavoir des Langottières en association avec Loisirs Initiatives : consulter l'architecte des bâtiments de France puisque le lavoir est situé dans le périmètre de l'église Saint Médard qui est classée.

✧ Convention télésurveillance avec Présence Verte : grâce à cette convention de partenariat les personnes bénéficieront d'une exonération des frais d'installation et de mise en service à hauteur de 50%.

✧ Chèques transport : il s'agit d'un dispositif de lutte contre l'isolement (CESU), il est strictement réservé aux personnes de 80 ans et plus, allocataires d'une caisse de retraite ARRCO c'est-à-dire ex-salariés du privé. Elles peuvent avoir 3 chéquiers de 10 chèques chacun : le 1^{er} pour la somme de 15 €, le 2^{ème} 20 € et le 3^{ème} 30 € soit un montant totale de 450 € par an.

✧ Courrier de l'école Saint Jacques : le conseil municipal autorise l'école Saint-Jacques à organiser la kermesse, qui aura lieu le samedi 27 juin 2009, dans la cour de l'ancien asile et à utiliser les tables et chaises du sous-sol de la salle des fêtes.

✧ Réunion publique : il appartiendra aux responsables de commissions de préparer un compte rendu de toutes la actions passées et des projets (programmation en septembre ou octobre 2009).

✧ Un courrier sera adressé aux associations afin de leur rappeler que nous disposons de commerces et qu'il est important des les faire participer aux différentes manifestations mises en place.

✧ Commémoration du 8 mai : Elle aura lieu le 10 mai 2009 à 11h00. Monsieur le Maire invite tous les conseillers municipaux à participer à cette manifestation.

✧ Compte rendu des commissions :

- **Sport et Loisirs - Jérôme BELLIER:**

✧ Compte rendu de l'assemblée générale du 17 avril 2009

✧ Plan d'eau : 50 cm de vase dans le petit bassin, pour seulement 20 cm d'eau, ce qui nécessiterait un curage.

- **Commission environnement CCCB - Jérôme BELLIER :**

✧ Distribution à prévoir des guides du compostage par La Poste. Une convention sera signée entre la CCCB et le particulier qui souhaite disposer d'un composteur (mise à disposition). Le coût d'un composteur est de 66 € mais sera mis à disposition au prix de 20 € (grâce aux subventions obtenues) aux particuliers.

- **Commission finances :**

✧ L'achat d'un ordinateur pour le secrétariat de la mairie ne sera pas nécessaire, le budget prévu sera alors utilisé pour l'achat d'un vidéo projecteur. Ce nouvel outil nous servira pour nos manifestations (ex : fleurissement) et il sera mis à la disposition des associations.

- **Commission affaires sociales :**

✧ Compte rendu par Virginie HARDOUIN de l'assemblée générale d'ENVOL où il a été rappelé que Monsieur DUBOIS arrête ses fonctions de Président.

- **Urbanisme - Patrick HAMARD :**

✧ Travaux à prévoir au carrefour du château d'eau : proposition d'installer une buse pour remédier au tassement de la route avec une meilleure évacuation des eaux.

✧ Rue de la Paix : lorsque les travaux de finalisation du lotissement seront terminés, il sera envisagé d'aménager la rue de la Paix et de prévoir la signalisation de cette rue.

- **Bâtiments communaux - Patrick CAYON :**

✧ Des demandes de devis sont en cours pour l'équipement de la cantine (éplucheuse, lave-vaisselle)

✧ Des consultations ont été effectuées auprès des entreprises concernant l'équipement électrique du préau.

- **Accessibilité voirie :**

✧ Compte-rendu par Laurie CALLEJON de la réunion du 16 avril 2009 avec la DDEA. Après avoir reçu les grandes lignes du projet de l'accessibilité voirie pour les handicapés, la commission constituée effectuera un premier diagnostic le 06 juin 2009.

- **SIEML - Thierry DELAUNOY :**

✧ Les travaux d'enfouissement des réseaux doivent commencer au plus tôt le 4 mai, au plus tard le 11 mai 2009. La fin des travaux est estimée au alentour du 11 juin 2009. La circulation sera perturbée pendant cette période, la mise en place d'une déviation sera donc réalisée.

Sans autres questions la séance est levée le mardi 28 avril 2009 à 23 H 15.